

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR	CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU BOULLAY-MIVOYE
	Séance du mardi 13 janvier 2026
Date de la convocation 08/01/2026 Date d'affichage 08/01/2026	L'an deux mille vingt-six et le mardi 13 janvier, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune du Boullay-Mivoye, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Stéphane HUET, Maire
Nombre de Conseillers : 9 Présents : Votants :	Présents : Monsieur Stéphane HUET, Madame Véronique BOYERE, Monsieur Christophe PERCHERON, Madame Catherine ATARIAN, Madame Monique FRESNAYE, Madame Anne RONDELAUD, Monsieur Benjamin SOULARD, Madame Claire DAMIENS, Monsieur Damien SERY
Secrétaire de séance :	Absents excusés :

DELIBERATION 2026-10

Objet : demande de subvention dans le cadre de la DSIL année 2026 et du plan églises et petits patrimoines remarquables pour la sécurisation du Château d'eau du Fonville

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de mise en sécurité du Château d'eau du Fonville pour un montant de 8 280 € TTC.

Il rappelle que les travaux ne seront réalisés que si le budget le permet.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès de l'Etat au titre de la DSIL année 2026.ainsi qu'auprès du Conseil Départemental dans le cadre du plan Eglises et petits patrimoines remarquables.

Le plan de financement s'établit ainsi

Subvention DSIL à hauteur de 20 %..... 1 380 €
Subvention Petits patrimoines remarquables à hauteur de 30 %..... 2 070 €
Autofinancement de la commune..... 4 830 €

Et adopte à l'unanimité le projet et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant

Pour extrait certifié conforme,
Le 14/01/2026

La secrétaire de séance

Le Maire
Stéphane HUET